

Elémentaire Ernest Renan – Conseil d'école du 14 novembre 2016

1 / Présentation des nouvelles équipes

Tour de table des enseignants, représentants parents élèves et des représentants de la Mairie.

2 / Effectifs, répartitions

Cette année l'école accueille 383 élèves :

82 élèves en CP

75 élèves en CE1

71 élèves en CE2

77 en CM1

78 en CM2

90 CP sont attendus l'année prochaine d'après les effectifs en Grande Section cette année. L'année prochaine il y aura 395 élèves soit 15 classes.

Les effectifs évoluent jusqu'au dernier moment, la Directrice et les enseignants ajustent les effectifs par classe pour favoriser les conditions d'apprentissage. Ainsi, à Renan, les classes de CP sont volontairement composées au maximum de 25 élèves.

Ce choix a conduit cette année à constituer une classe double niveau CP / CE2. Compte tenu du double niveau, cette classe bénéficie d'un nombre restreint d'enfant avec un effectif de 20 élèves.

3 / Règlement intérieur

La directrice rappelle l'importance d'être à l'heure le matin.

Elle rappelle aussi qu'il est important que les enfants s'inscrivent correctement le matin au niveau des badgeuses.

La Directrice rappelle que l'inscription à la garderie du soir est gratuite après 18h00. En effet, il est précisé dans les textes légaux, que si votre enfant n'est pas inscrit à la garderie et que vous êtes en retard pour le récupérer, l'école ne peut pas garder votre enfant. Ce n'est plus elle qui porte la responsabilité après 18h00.

Pour éviter tout problème, **la Directrice et la Mairie préconisent aux parents de demander à leurs enfants de s'inscrire systématiquement à la garderie.** Cette inscription sans conséquence financière, permet d'éviter « le vide juridique » en matière de responsabilité.

Si vous arrivez à 18h00, vous pourrez récupérer votre enfant sans contrainte.

4 / Assurances et accidents scolaires

La directrice rappelle l'importance de ce document.

Attention : lorsque votre enfant va au centre de loisirs ou aux activités du vendredi après-midi, il faut transmettre une attestation d'assurance pour le dossier des animateurs.

Il faut vérifier que votre assurance couvre bien les prestations dentaires, les bris et casse des paires de lunettes.

La responsabilité civile ne couvre que les dommages que votre enfant cause à autrui. Elle ne couvre pas les dommages de votre enfant.

Quand un accident se produit, une déclaration est faite à l'inspection académique pour archivage : vous devez alors faire une déclaration à votre assurance et fournir un certificat médical original.

5 / PAI : organisation, renouvellements, trousse multiples

PAI

Il y a peu de PAI dans l'école mais l'inspectrice est très exigeante.

C'est aux parents de faire la démarche de déclarer la prise en charge au plus vite et de vérifier son renouvellement. Prévoir aussi le renouvellement des médicaments lorsqu'ils ont une date de péremption rapide. Les médicaments ne doivent pas être « périmés » pendant l'année scolaire en cours.

La PAI d'origine est à remplir par le médecin de l'enfant, puis visée par le médecin, l'infirmière, la directrice.

L'inspectrice souhaite que trois kits de prise en charge (médicament, matériel ...) puissent être déposés à l'école. Les parents d'élèves précisent que parfois il n'est pas toujours évident d'obtenir les trois kits. Pour des raisons de remboursements Sécurité Sociale notamment. La directrice aimerait au moins deux trousse (ou kits).

Point santé

L'infirmière a dorénavant un rôle de prévention des risques médicaux.

Elle va prochainement proposer un parcours santé. Elle réalise les actions de prévention dentaire, le secourisme, l'éveil au corps.

La Directrice aimerait ajouter une séance sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux, le temps passé sur les écrans.

Rappel sur les béquilles : les béquilles sont autorisées que sur prescription médicale.

Les parents doivent mettre un mot dans le cahier de correspondance afin que l'équipe enseignante et les animateurs adaptent la circulation de l'enfant dans l'école.

Les récréations

Il y a deux séries de récréations par jour.

La directrice précise que les billes sont dorénavant et définitivement interdites dans l'école. Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Sport et piscine :

Ce sont des activités obligatoires.

Les enseignants signalent aux représentants de la Mairie qu'il manque régulièrement des professeurs de natation. Par voie de conséquence, les professeurs doivent prendre un groupe. Les professeurs se plaignent de cette organisation qui ne permet pas de gérer les urgences. La qualité de cet enseignement n'est plus celui d'avant.

Le travail personnel :

Le travail à la maison constitue un lien important entre l'école et les parents. L'école ne suffit pas à la réussite scolaire. L'enfant doit faire un travail personnel.

Téléphones :

Les téléphones portables sont toujours et resteront interdits.

Les punitions scolaires :

L'école a un droit de punition. Actuellement les enseignants donnent aux enfants des rédactions à réaliser sur un thème.

Ce n'est pas un gros problème ~~sur~~ à l'école mais cela arrive.

Des réunions avec les « délégués d'élèves » sont organisées pour en discuter et adapter les punitions.

Manteaux dans la cour :

Un manteau dans la cour c'est dangereux, ça peut faire tomber un autre enfant.

Les parents doivent rappeler à leur enfant de récupérer leurs affaires : il faut les responsabiliser.

6 / PPMS

Il existe deux sortes de PPMS : alerte attentat – intrusion / coût de vent, catastrophe naturelles

Alerte attentat – intrusion :

Une réunion avec la police, la municipalité et les enseignants s'est tenue.

Le 1^{er} exercice avait pour but de réduire à silence l'école. Les enfants ne devaient plus être visibles et devaient être silencieux.

La directrice demande à la Mairie l'installation de verrous sur les portes des classes.

Le 29 novembre l'exercice PPMS catastrophe tempête sera réalisé.

Par ailleurs, la Mairie doit prévoir un exercice au printemps de PPMS sur les autres temps péri-scolaires (cantine, garderie, centre aéré, ou activités du vendredi).

Reste la question de l'alerte, de la surveillance (caméras) et du confinement (films opacifiants sur les fenêtres)

La Mairie réfléchit à une solution de film miroirs à hauteur d'homme. L'installation n'est pas recommandée par les pompiers. Malheureusement les recommandations PPMS et Pompiers sont parfois en contradiction.

Le remplacement des sonneries sur les écoles coûte 25.000€. Ce remplacement a pour but d'adapter les sonneries en fonction de l'exercice (ou événement).

La prochaine étape du PPMS Attentat sera « s'enfuir ». La directrice demande à la Mairie de numérotier les portes de sortie et de libérer l'accès de l'ancienne entrée (actuellement utilisée pour le stockage du matériel de nettoyage de la voirie).

7 / Réforme des programmes

Les programmes :

Dorénavant les programmes partent d'une pédagogie de projet pour apprendre. L'idée est de donner la même chance, le même parcours pour tous quelque soit l'endroit où on se trouve sur le territoire français.

Voici quelques exemples des thèmes à aborder :

- Apprendre avec le numérique devenir un citoyen du monde et de l'univers, s'ouvrir au monde.
- Les langages pour penser et communiquer : la langue française, langue étrangère, langage du corps
- Les méthodes pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen.
- Système, nature et technique, représentation du monde.
- L'environnement, communication, origine des différentes énergies.
- Une part importante est donnée en cycle 2 à l'éducation à la santé / prévoyance / prévention.

On part de la vision de l'enfant et on construit autour de lui pour l'amener à une vision plus globale du monde. Comparer l'endroit où l'on vit avec les autres.

En sciences, la respiration n'est plus au programme, on se concentre sur le ciel et la terre. On retrouve en sciences aussi la question des énergies.

Le projet d'histoire spiralaire est conservé. L'histoire a un grand sens dans l'approche actuelle de culture, de religion, des migrations.

Livrets numériques

Les livrets seront désormais numériques. Les enseignants n'ont pas eu de formation de l'éducation académique.

Les enfants vont être évalués sur leurs compétences avec 4 possibilités : dépassé, acquis, partiellement atteint, non atteint.

Les livrets seront remis aux parents. Reste la question de l'impression du document car c'est un livret numérique...

Ce sujet n'est pas encore abouti, les livrets risquent d'être décalés à fin janvier avec un rendez vous avec les parents.

Les enseignants et la directrice se retrouveront le 22 novembre pour harmoniser les thèmes et les pratiques.

8 / Nouveaux projets d'école, études

Etudes

Les parents se plaignent car les devoirs ne sont pas terminés pendant l'étude.

Il y a 140 élèves en moyenne à l'étude. Il faut 45 min pour le gouter / 45 min pour l'étude. Il y a 6 enseignants tous les soirs. Avec des effectifs de 20 à 25 enfants par classe même pendant 45 minutes il est parfois difficile pour certains enfants de finir leurs devoirs car l'enseignant en donne beaucoup ou bien ~~ea~~ l'enfant n'arrive pas à se mettre au travail après sa journée d'école.

Dans tous les cas il est préconisé de vérifier après l'étude que les devoirs sont faits et que leçons sont bien sues. D'ailleurs les enfants sont pour la plupart très demandeurs de partager ces moments avec leurs parents.

Apparemment il n'y a pas de solution. Débat sans fin et sans solution.

Projet d'école :

Un nouveau projet est conçu sur 3 / 4 ans. Le nouveau thème de l'école sera autour des langages pour penser et communiquer.

Les enfants ont beaucoup de mal pour mettre en mots (à l'oral et à l'écrit) leurs pensées. Cet aspect là de l'enseignement sera renforcé.

Le but est de mobiliser les enfants sur le discours, adapter son discours en fonction de la situation et donner du sens.

Les enfants manquent de confiance en eux et ont un fort stress de prise de parole en public. Il y a des méthodes pour parler et écrire à transmettre aux enfants.

Il existe aussi un manque de compréhension à la lecture. Le niveau n'est pas suffisant. Il faut comprendre un message dans sa globalité, traiter l'information, synthétiser...

Les enfants ont un flot d'informations qu'ils ne savent pas gérer.

Il faut aussi faire attention à la réception du message et à sa compréhension / utilité pour l'autre.

Projets de l'année

CM2 : théâtre, chant avec un spectacle programmer les 6 et 7 juin

CM1 : spectacle autour d'un artiste, avec des petites scènes. Les enseignants attendent encore un retour de l'artiste.

CP / CE2 : spectacle autour des contes (fin mai)

CE2 : journal numérique courant janvier / fin juin – projet non encore abouti et en cours de réflexion

CP / CE1 : rencontre chorale avec l'école Guest

Projet linguistique :

Le Collège des Champs Philippe, l'école Guest et Renan proposeront 7h d'espagnol à tour de rôle pour les initier les élèves à cette nouvelle langue.

C'est un début. Rien n'est fixé, que ce soit côté finance ou organisation. Ce sera le professeur du collège qui viendra donner les cours.

Les écoles Voltaire, Jerphanion, Marsault recevront un enseignement de 7h d'allemand.

La carte des langues des collèges est confirmée. Le collège des Vallées sera le seul à proposer des cours d'allemand. Les enfants qui souhaitent apprendre cette langue devront demander une dérogation (qui sera d'après les élus accordées).

9 / installation du numérique

Monsieur Guerineau fait un état des besoins sur toute la Garenne.

Les enseignants demandent un accès de bonne qualité à internet dans l'école.

Actuellement M. le Maire est opposé au Wifi dans les écoles mais ne propose pas solution alternative.

10 / voyages scolaires

CPB / CE1C iront à Houlgate du 19 au 23 juin

CE1A / CE1B iront à Houlgate du 15 au 19 mai

CM2A et B et la direction partent à Houlgate 20 au 24 mars avec un projet artistique, théâtre

CM1 B et C : partiront au Grand-Bornant pour un stage VTT

CM1A Saint Ilaire en Vendée faire du char en voile

11 / travaux dans l'école le mobiler

Les problèmes électriques persistent. Les compteurs se coupent régulièrement.

⇒ Ce sujet doit être mis en premier point lors des prochains conseils d'école.

Fuite d'eau : des seaux sont s'installés sur les armoires pour récupérer les fuites.

Chauffage : des radiateurs ne fonctionnent pas.

- ⇒ L'APELGC et Les Parents de Renan rédigent un courrier commun pour alerter la Mairie de la vétusté et du risque électrique. Ces points sont remontés à chaque conseil d'école depuis plusieurs années. Il n'y a pas d'amélioration ou de travaux, le bâtiment se dégrade et le risque est important.
- ⇒ Les parents d'élèves avertiront aussi la Mairie des fuites d'eau qui ne sont pas réparées.

Fin du conseil à 21h05.